



académie  
Aix-Marseille



Région académique  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique aux Relations Européennes,  
Internationales et à la Coopération

DAREIC/17-730-342 du 30/01/2017

### CONCOURS EUROSCOLA 2017

Destinataires : Messieurs les Directeurs des services de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux - Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education Nationale - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements - Mesdames et Messieurs les Chefs de Division

Dossier suivi par : DAREIC - Tel : 04 42 91 72 81

Le Bureau d'information en France du Parlement européen lance une nouvelle édition du jeu-concours en ligne sur le [site Euroscola](#). Ce jeu-concours sous forme d'un quiz QCM sur l'Union européenne a pour but de sélectionner des lycéens qui participeront aux journées « Euroscola », au Parlement européen à Strasbourg au cours de l'année scolaire 2017-2018.

« Euroscola » est une manifestation exceptionnelle qui permet aux lycéens d'en apprendre davantage sur la démocratie parlementaire européenne en l'expérimentant directement, lors d'un jeu de simulation. Plusieurs milliers de lycéens des 28 États membres de l'UE y participent et deviennent pour une journée « députés au Parlement européen » à Strasbourg.

#### Le jeu-concours « Euroscola » se déroule en deux étapes :

- la phase d'entraînement, d'ores et déjà disponible en ligne, et ce afin de laisser suffisamment de temps aux élèves, s'ils le souhaitent, pour se familiariser individuellement avec l'outil et approfondir leurs connaissances sur le fonctionnement de l'UE ;
- la phase du jeu-concours, qui aura lieu du 6 au 17 mars 2017, et qui permettra au Bureau d'information du Parlement européen de sélectionner les classes ou groupes d'élèves de 2nde et 1ère des lycées de France métropolitaine qui partiront à Strasbourg pour participer à une des journées « Euroscola » entre septembre 2017 à juin 2018. 18 à 20 classes ou groupes (composés de 20 à 24 élèves et de deux accompagnateurs au maximum) seront ainsi sélectionnés, comme cela a été fait pour l'année scolaire 2016-2017.

Attention : dans l'élaboration finale de la liste des classes/groupes gagnants, il ne pourra y avoir qu'un seul gagnant par région académique métropolitaine afin de favoriser l'équilibre géographique des classes/groupes sélectionnés.

Pour plus de renseignements sur cette nouvelle édition du jeu-concours du Parlement européen en France, rendez-vous sur le [site euroscola](#)

**Contact** : eparis@ep.europa.eu

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*